

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la hausse du taux d'escompte a été décidée hier par le gouverneur de la Banque du Canada. Comme d'habitude, il m'a consulté et je suis d'accord avec les grandes lignes de la politique monétaire.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, cette question s'adresse également au ministre des Finances. Étant donné qu'un de ses prédécesseurs avait, dans une situation semblable, en 1974, demandé aux banques commerciales canadiennes d'accorder un traitement de faveur aux petites entreprises, aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux gens des régions défavorisées, le ministre des Finances a-t-il agi dans le même sens, fait la même chose et demandé à nos banques de faire en sorte que ces secteurs de notre économie ne souffrent pas trop de l'augmentation du taux d'intérêt qui vient d'être décidée?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que, par les contacts que moi-même et mon ministère avons avec elles, les banques sont au courant que la politique du gouvernement est de favoriser, sur le plan du crédit, les régions à faible croissance. Je compte leur demander de faire tout leur possible compte tenu des circonstances.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question pour le ministre des Finances. A l'heure actuelle, les taux d'intérêt hypothécaire exigés par les banques sont plus élevés au Canada que dans les sept autres grands pays industrialisés, exception faite de la France qui est aux prises avec le communisme et de l'Italie qui n'a pas de véritable gouvernement. Le ministre des Finances a-t-il au moins songé à alléger le fardeau des Canadiens qui paieront des taux d'intérêt hypothécaire accrus à cause de cette politique en leur permettant par exemple de déduire au moins une partie de leur intérêt hypothécaire de leur impôt sur le revenu?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, comme il en a l'habitude, le député néglige de mentionner un aspect de cette politique, notamment le fait qu'il n'y a pas longtemps, l'écart qui séparerait les taux d'intérêt exigés par les banques américaines et celui des banques canadiennes était de 4 p. 100. A un certain moment, il était descendu à un demi-point et il est maintenant d'un point, mais c'est encore trois points de mieux qu'il y a quelques années, si l'on compare les deux situations.

M. Stevens: Et qu'en est-il de l'intérêt hypothécaire?

● (1417)

LA MAJORATION DU TAUX BANCAIRE—L'APPUI DU GOUVERNEMENT

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, c'est au ministre des Finances que je m'adresse. Le communiqué publié à l'issue de la conférence des premiers ministres qui a eu lieu le 15 février dernier et que le ministre semble avoir oubliée, mentionnait notamment qu'il fallait intervenir pour accélérer la reprise économique déjà amorcée. Depuis lors, le relevé que Statistique Canada a publié indique que la valeur réelle des investissements commerciaux a diminué de 2 p. 100, et celle des investissements manufacturiers de 4 p. 100; en outre, la hausse du taux d'intérêt sur les prêts bancaires va rendre les emprunts encore plus onéreux, décou-

rager les investissements, et forcer les hommes d'affaires aux prises avec des coûts plus élevés à les faire assumer par les consommateurs.

Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre, compte tenu du communiqué des premiers ministres et de l'importance des investissements commerciaux, comment il peut être d'accord avec cette décision de hausser le taux d'intérêt sur les prêts bancaires au Canada?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, je viens de donner une explication à l'effet que les taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis avaient atteint une différence qu'il était difficile au gouverneur de la Banque du Canada d'accepter. Il l'a augmentée d'un demi point. Mais je tiens à dire qu'il y a un an et demi, la différence entre les taux d'intérêt au Canada et ceux des États-Unis pouvait atteindre jusqu'à 4 p.100. Maintenant il y a un point de différence, mais au Canada, à cause du besoin considérable que nous avons de capitaux étrangers, il est toujours nécessaire d'avoir une différence entre le taux d'intérêt canadien et celui des États-Unis.

[Traduction]

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, le ministre devrait s'efforcer d'être logique. Si le ministre estime que le Canada laisse flotter le dollar et n'intervient pas au niveau des changes, pourquoi nous raconte-t-il maintenant toute cette histoire à propos des taux d'intérêt et de M. Bouey?

J'ai une autre question à poser au ministre. Lorsque le ministre est intervenu sur le marché il y a quelques semaines, il a déclaré que les provinces approuvaient sa politique. Le ministre a-t-il consulté les dix provinces avant d'approuver la décision que le gouverneur de la Banque du Canada a prise hier de hausser son taux d'intérêt de la demie de un pour cent, et a-t-il obtenu leur complète adhésion à sa prétendue politique?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, le député, en s'exprimant ainsi, démontre qu'il ignore comment le système monétaire fonctionne au Canada. C'est le gouverneur de la Banque du Canada qui, de concert avec le ministre des Finances, établit les politiques monétaires, et c'est encore lui qui assume la responsabilité des décisions en ce domaine; ses responsabilités, il les prend très au sérieux.

M. Crosbie: Le ministre des Finances affirme-t-il maintenant que le gouvernement du Canada n'est pas responsable de la politique monétaire du pays, que cette responsabilité appartient en dernier ressort au gouverneur de la Banque du Canada? Partage-t-il par ailleurs l'avis du gouverneur de la Banque du Canada qui a déclaré hier qu'une variation trop grande du cours du change sur un laps de temps trop court n'aiderait aucunement à redresser notre position concurrentielle sur le plan international et que nous risquerions de la sorte de ne pas maîtriser l'inflation? Bref, mes deux questions sont les suivantes: estime-t-il que seul le gouverneur de la Banque du Canada est responsable de la politique monétaire du pays et partage-t-il l'avis de ce dernier au sujet du risque inflationniste?